Il s'écoulera encore quelques années avant que les Bordelais n'aillent assister à un concert dans une nouvelle grande salle de spectacle. Face à l'enlisement du projet Arena, la CUB a en effet décidé de rompre l'accord qui la liait au promoteur Montecristo Développement.

«La promesse de vente du terrain de Floirac que nous avions conclue avec eux arrivait à échéance le 3 février, expliquait hier le président de la CUB Vincent Feltesse. J'ai décidé - et le bureau de la CUB vient de valider cette décision - que cette promesse de vente ne serait pas renouvelée.» Dans sa forme actuelle, le projet de construction d'une grande salle de spectacle modulable de 3 à 15000 places associée à un centre commercial de 29500 m2 est donc abandonné. La décision est loin d'être anodine mais elle n'est pas non plus surprenante, les inquiétudes autour de la faisabilité du projet ne cessant d'augmenter. Et le début des travaux, d'abord prévu en 2010, puis en 2011, se faisant toujours attendre. En cause, les difficultés du promoteur à trouver des enseignes pour s'implanter sur la partie commerce de ce projet d'un montant global de 200 millions d'euros. Or c'est cette partie commerce qui était censée financer la construction de la salle de spectacle.

Trois scenarios possibles

Devant l'enlisement du projet, la CUB a donc décidé de reprendre la main et de repartir de zéro, ou presque. «Il n'y aura pas de centre commercial de 29500m2 à Floirac et c'est plutôt une bonne chose par rapport à la charte d'urbanisme commercial de la CUB», commente Vincent Feltesse. L'agglo se trouve déjà suréquipée en zones commerciales et les difficultés rencontrées par les divers projets en cours (à Ginko, par exemple), semblent le confirmer. « Mais concernant la salle de grande capacité, la position du bureau de la CUB -et la mienne- est de dire que l'agglomération a besoin de ce grand équipement». La Cub va donc se donner jusqu'au mois de juillet pour étudier les différentes possibilités qui s'offrent à elle. La première : la collectivité décide de reprendre le dossier à son compte et d'assumer la maîtrise d'ouvrage pour la construction (et donc le financement) d'une grande salle. La question de la localisation de l'équipement peut alors à nouveau être débattue. La seconde : C'est l'établissement public d'aménagement Euratlantique qui reprend le dossier, le terrain actuel de la future Arena se trouvant sur son secteur d'intervention. La troisième : la société Fimalac, à qui la SAS Montecristo avait confié l'exploitation de la salle, décide de s'impliquer davantage dans le dossier en prenant aussi en charge le volet construction. «Ils sont très intéressés», affirme Vincent Feltesse. Cette solution, qui reposerait à nouveau sur un opérateur privé mais selon un montage différent, pourrait être la plus économe en argent public et en temps perdu. Quoi qu'il en soit, une fois la décision politique prise, il faudra encore attendre trois à cinq ans avant de s'installer dans les fauteuils de la nouvelle salle. Les concerts à la Patinoire ont donc encore quelques beaux jours devant eux.• **Sophie Lemaire**